



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique à l'égard des personnes âgées

Question écrite n° 7296

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes âgées et de l'autonomie, sur les préoccupations exprimées par l'association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA) concernant le suicide des personnes âgées. Soulignant la nécessité de mieux accompagner les personnes âgées fragilisées cette association demande notamment que soit augmenté le nombre de professionnels à domicile et en établissements afin de lutter contre tout type d'isolement. Par ailleurs, elle ajoute qu'il est fondamental d'accompagner les personnes âgées à des activités hors de chez elles et de mieux les écouter au quotidien. L'isolement social étant un des facteurs majeurs du suicide, l'AD-PA demande que soit rapidement mise en place la prestation autonomie. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7296

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : Personnes âgées et autonomie

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 octobre 2012](#), page 5687

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)